

FICHE D'INSCRIPTION - 2022/2023

Formulaire valable du 08/07/2022 au 21/10/2022

J'APPRENDS À NAGER de 6 à 12 ans

- Une fiche par participant, dûment complétée et signée à retourner, selon les modalités suivantes :
- ✓ envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres : **Direction des Sports - 37 rue Galpin Thiou, 37000 Tours**
 - ✓ inscription en ligne sur www.tours.fr

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____ **G** **F**

Date de naissance : _____ Titulaire de la carte CitéClub n°: _____

Je soussigné(e),
Madame, Monsieur : _____ Mère - Père - Tuteur du mineur (*)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____ N° de téléphone : _____

Activité	Site Sportif	Jour	Créneau Horaire	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5
J'apprends à Nager - 6 à 12 ans (né(e) entre le 1 ^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2016)	Piscine Gilbert Bozon	Lundi	17h00 à 17h45					
			17h45 à 18h30					
		Mardi	17h15 à 18h00					
			18h00 à 18h45					
		Mercredi	9h45 à 10h30					
			10h30 à 11h15					
	Jeudi	14h00 à 14h45						
		17h15 à 18h00						
	Piscine des Tourettes	Mardi	18h00 à 18h45					
			17h15 à 18h00					
		Mercredi	14h00 à 14h45					
			15h30 à 16h15					
Jeudi	16h15 à 17h00							
	17h15 à 18h00							
Piscine du Mortier	Lundi	18h00 à 18h45						
		17h15 à 18h00						
	Jeudi	17h15 à 18h00						
J'apprends à Nager – 6 à 13 ans <i>Accueil des enfants en situation de handicap</i> (né(e) entre le 1 ^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2016)	Piscine Gilbert Bozon	Mercredi	15h00 à 15h45					

- Je ne souhaite pas inscrire mon enfant si le choix 1 n'est pas disponible.
- Si mes 5 choix ne sont pas disponibles, je souhaite qu'on me propose une autre activité, dans la mesure des places disponibles.

Je suis informé(e) que :

● La période d'activité est du 19 septembre 2022 au 17 juin 2023 (hors congés scolaires, événements et fermetures techniques).

● Je dois déposer mon enfant 10 minutes avant l'activité, m'assurer que la séance a lieu, puis récupérer l'enfant au plus tard 15 minutes après la fin de l'activité.

A défaut de pouvoir récupérer mon enfant, j'autorise (**):

Mon enfant à partir seul

La ou les personnes désignées ci-après à récupérer mon enfant en fin de séance :

.....

● L'organisateur fera appel aux services de secours en cas d'accident ou de problème de santé sérieux de mon enfant.

Je certifie :

● Avoir pris connaissance du règlement des prestations sportives et en accepter tous les termes ainsi que les conditions d'inscription et d'organisation (annexes). Le règlement des prestations sportives est à ma disposition à l'accueil de la Direction des sports et il est affiché dans les sites sportifs concernés.

● Que la personne inscrite est dans un état de santé ne présentant pas de contre-indication à la pratique de l'activité (les activités) proposée(s). Je suis en mesure de fournir un certificat médical de non contre-indication à cette pratique datant de moins d'un an, à la première demande de la Ville de Tours.

● Etre titulaire d'une assurance en responsabilité civile en cours de validité et couvrant la pratique des activités auxquelles j'inscris mon enfant et je suis en capacité de fournir une attestation à la première demande de la Ville de Tours.

J'autorise (**) la Ville à photographier et/ou à filmer mon enfant dans le cadre des animations et prestations sportives, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, les films et vidéos.

A ce titre, j'accepte à titre gracieux que les images soient exploitées pendant une durée de 2 ans dans le cadre de la communication interne et externe de la Ville afin de réaliser l'information institutionnelle de celle-ci sur tous les médias et réseaux sociaux connus à ce jour ou à venir. La Ville s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter préjudice à la réputation de l'enfant.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Vos informations font l'objet d'un traitement informatisé réservé à l'usage exclusif de La ville de Tours.

La Ville de Tours s'engage, conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et de ne pas utiliser vos données personnelles à d'autres fins que le traitement de votre inscription aux prestations et animations sportives. La durée du traitement est de 2 années.

Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles, veuillez contacter notre Délégué à la protection des données :

- Par courriel à :

- donneespersonnelles@ville-tours.fr

- Par courrier à :

- Délégué à la protection des données - Mairie de Tours
1 à 3 rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

Fait à Tours, le

Signature du représentant légal,

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

(*) Rayez les mentions inutiles

(**) Cocher les cases